

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications  Mme la Présidente salue à la tribune du public M. l'ancien député Alain Monod. Elle salue également la classe 11VP1, de l'établissement primaire et secondaire de Cugy et environs, accompagnée de leur Doyenne pédagogique, Mme Virginie Dorthe.			
	2.	Dépôts  Pétitions : (15_PET_042) NON aux explorations et exploitations d'hydrocarbures dans le Canton de Vaud ! (15_PET_043) concernant la situation kafkaïenne de M. Hesat Shabani.  Interpelations : (15_INT_432) Jessica Jaccoud, (15_INT_433) Julien Eggenberger, (15_INT_434) Claude-Alain Voiblet.  Postulat : (15_POS_145) Nicolas Rochat Fernandez.  Motions : (15_MOT_074) Claudine Wyssa, (15_MOT_075) Christelle Luisier Brodard.			
RENV-CE	3.	(15_INT_431) Interpellation Martial de Montmollin - Sous les camions, notre histoire (Pas de développement)			
RENV-CE	4.	(15_INT_429) Interpellation Aliette Rey-Marion - Une famille de réfugiés par commune? (Pas de développement)			
OA	5.	(245) Exposé des motifs et projet de décret sur la régulation des équipements médico-techniques lourds(2ème débat) (Majorité absolue des membres du Grand Conseil requise)  (2ème débat) : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Art. 4 accepté. Art. 5 accepté. Art. 6 accepté. Art. 7 accepté. Art. 8 accepté. Art. 9 accepté. Art. 10 accepté. Art. 11 accepté. Art. 12 accepté. Art. 13 accepté. Art. 14 accepté. Art. 15 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 81 oui, 16 non et 9 abstentions.	DSAS.	Venizelos V.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	6.	<p>(239) Exposé des motifs et projets de lois (EMPD no 1 du projet de budget 2016) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) et Exposé des motifs et projets de lois modifiant : la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI) - la loi d'application du 23 septembre 2008 de la loi fédérale sur les allocations familiales et sur les prestations cantonales en faveur de la famille (LVLAfam) - la loi du 25 juin 1996 d'application vaudoise de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LVLAMal) - la loi du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et Projets de décrets : fixant la contribution complémentaire de l'Etat à la FAJE pour l'accueil parascolaire pour la période de 2016 à 2023 - accordant une subvention annuelle en faveur d'un fonds "Santé et sécurité des travailleurs" dans le secteur de la construction vaudoise, géré par les partenaires sociaux et Projet de loi sur l'impôt 2016-2019 et Rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Axel Marion et consorts - Quelle politique vaudoise en faveur de la classe moyenne ? (12_POS_017) sur le postulat Raphaël Mahaim et conçoports au nom du groupe des Verts - Eviter le trou noir des pertes fiscales dans le cadre dela réforme de la fiscalité des entreprises III (14_POS_086) sur la motion Vassilis Venizelos au nom du groupe des Verts et consorts - Qui veut gagner des millions ? (15_MOT_060) et Réponse du Conseil d'Etat à la résolution Vassilis Venizelos et consorts - RIE III : pour un soutien ciblé aux communes (15_RES_023) - aux interpellations Jean-Marie Surer et consorts - 122 mios de la BNS : NON à l'arrosage ! (15_INT_340) - Jean Tschopp et consorts - Quelles garanties pour la libre formation de l'opinion (15_INT_370)(2ème débat) (Majorité absolue des membres du Grand Conseil requise)</p> <p>(2ème débat) : Loi modifiant la loi sur les impôts directs cantonaux : art. 15 accepté. Art. 32 accepté. Art. 37 accepté. Art. 42 accepté. Art. 60 accepté. Art. 99 accepté. Art. 105 accepté. Art. 108 à 220 acceptés en bloc. Art. 277c accepté. Art. 277g accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est accepté par 103 oui, 6 non et 14 abstentions.</p> <p>Loi modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur les allocations familiales et sur des prestations cantonales en faveur de la famille : art. 3 accepté. Art. 7 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Art. 4 accepté. Art. 5 accepté. Art. 6</p>	DFIRE.	Buffat M.	

Séance du Grand Conseil  
Mardi 29 septembre 2015  
de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA	= objet adopté sans modification	RENV-T	= objet renvoyé par manque de temps
OA+M	= objet adopté avec modification	RENV-C	= objet renvoyé pour complément d'information
RET	= objet retiré	RENV-SD	= objet renvoyé suite débat
REF	= objet refusé	RENV-COM	= objet renvoyé en commission
REF-EM	= objet refusé à l'entrée en matière	RENV-CE	= objet renvoyé au Conseil d'Etat
TRAITE	= objet traité		

Décision	N°	Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		accepté. Art. 7 accepté. Art. 8 accepté. Art. 9 accepté. Art. 10 accepté. Art. 11 accepté. Art. 12 accepté. Art. 13 accepté. Art. 14 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est accepté avec quelques abstentions. Loi sur l'impôt 2019 : art. 1 accepté. Art. 2 non amendé accepté. Art. 3 accepté. Art. 4 accepté. Art. 5 accepté. Art. 6 accepté. Art. 7 accepté. Art. 8 accepté. Art. 9 accepté. Art. 10 accepté. Art. 11 accepté. Art. 12 accepté. Art. 13 accepté. Art. 14 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est accepté avec quelques abstentions. Les conclusions de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Axel Marion (acceptation du rapport) sont acceptées.			
OA	7.	(190) Exposé des motifs et projets de lois - sur les amendes d'ordre communales (LAOC) - modifiant la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Marc-Olivier Buffat et consorts demandant la modification de la loi sur les sentences municipales (articles 5 et 12) afin de permettre une procédure de flagrant délit et des amendes d'ordre pour le respect de la propreté(2ème débat)  (239), suite du point précédent: La motion Vassilis Venizelos est retirée. La réponse à la résolution Venizelos est traitée. Les réponses du Conseil d'Etat aux interpellations Jean-Marie Surer et Jean Tschopp sont traitées.  (2ème débat) : LAOC : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3, amdt Ballif refusé par 7 oui, 83 non et 4 abstentions. Art. 3 non amendé accepté. Art. 4 accepté. Art. 5 accepté. Art. 6 accepté. Art. 7 accepté. Art. 8 accepté. Art. 9 accepté. Art. 10 accepté. Art. 11 accepté. Art. 12 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est accepté à l'unanimité. LOPV : art. 7 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est accepté à l'unanimité Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Marc-Olivier Buffat (acceptation du rapport) sont acceptées à l'unanimité.	DIS.	Démétriadès A.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	8.	(227) EMPD prolongeant d'un an le délai pour soumettre au vote populaire l'initiative « Interdisons la mendicité et l'exploitation de personnes à des fins de mendicité sur le territoire vaudois ! »(2ème débat)  (2ème débat) : Art. 1 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est accepté avec quelques avis contraires et abstentions.	DIS.	Roulet-Grin P.	
TRAITE	9.	(GC 167) Demande de Grâce de Z.J.  Bulletins délivrés : 103 Bulletins rentrés : 100 Bulletins nuls : 1 Bulletins valables : 99 La demande de grâce de Z.J. est refusée par 2 oui, 92 non et 5 abstentions.	GC		
OA+M	10.	(235) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 9'450'000.- pour financer le renforcement du socle et le déploiement de la cyberadministration et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Ginette Duvoisin et consorts concernant internet à haut débit – les habitants du canton ne sont pas mis sur pied d'égalité (11_POS_268)(1er débat)  (1er débat) : entrée en matière acceptée par 100 oui. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Art.3, amdt technique du Conseil d'Etat accepté. Art. 3 amendé accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est acceptée par 79 oui, 7 non et 6 abstentions. (2ème débat) : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté à l'unanimité. Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Duvoisin (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont acceptées à l'unanimité.	DIRH.	Despot F.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	11.	(15_POS_123) Postulat Vassilis Venizelos et consorts au nom du groupe des Verts - Daillens sous acide  Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération du postulat et renvoi au Conseil d'Etat) sont acceptées quelques abstentions.	DIRH, DTE	Cornamusaz P.	
REF	12.	(15_PET_034) Pétition pour que le Grand Conseil demande au Conseil d'Etat de faire en sorte que dès l'hiver prochain le maximum de chabouris soient reposés  Les conclusions du rapport de la commission (classement de la pétition) sont acceptées un avis contraire et plusieurs abstentions.	DIRH	Germain P.	
RENV-T	13.	(15_POS_143) Postulat Alexandre Rydlo et consorts au nom des député-e-s de l'Ouest lausannois - Pour un arrêt des trains grandes lignes en gare de Renens (Développement et demande de prise en considération immédiate)			06/10/2015
RENV-T	14.	(15_INT_427) Interpellation Claude-Alain Voiblet - Les civilistes vont prendre le chemin des écoles vaudoises ! (Développement)			06/10/2015
RENV-T	15.	(15_INT_428) Interpellation Fabienne Despot - De l'intérêt des statistiques d'échec et de réussite dans le parcours des étudiants de l'EPFL (Développement)			06/10/2015
RENV-T	16.	(15_INT_430) Interpellation Pierre Guignard - Manque d'infrastructure sur le site de marchandise douanier de Chavornay (Développement)			06/10/2015
RET	17.	(15_MOT_060) Motion Vassilis Venizelos au nom du groupe des Verts et consorts - Qui veut gagner des millions ?	DFIRE	Buffat M.	

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :